

APRÈS ART. 9

N° AS1396

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS1396

présenté par

M. Le Gac, Mme Vidal, Mme Iborra, Mme Chandler, M. Frei, M. Batut, Mme Klinkert,
Mme Lanlo, M. Ghomi, M. Fait, Mme Riotton, M. Marion, Mme Mette, Mme Lingemann,
Mme Bannier, M. Larsonneur, M. Pellerin, M. Abad, M. Sorre, M. Haury, M. Lamirault,
M. Buchou, M. Zulesi, Mme Dupont, Mme Spillebout, M. Bouyx, Mme Violland, M. Jacques,
M. Benoit, M. Vuibert et M. Lacresse

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.